

Nos honoraires:

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations et sont à la charge du propriétaire ou de l'acquéreur* selon les termes du mandat confié à l'agence.

(* dans le cas où le mandat serait: honoraires à la charge de l'acquéreur, le calcul des honoraires se calcule sur le prix net vendeur).

Les prix de présentations s'entendent honoraires d'agence inclus et la TVA et incluent la TVA de 20%

Pour tout type de mandats, honoraires en vigueur sauf conditions particulières pour cause de concurrence:

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< 100.000 €	6% TTC
> 100.000 €	5% TTC

Pour tout litige afférent à l'exécution d'un mandat, le mandant, s'il est un « consommateur » au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à contact@anm-conso.com, www.anm-conso.com, soit par courrier postal à l'attention de l'ANM Conso, 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES.

L'agence ne reçoit, ni ne détient d'autres fonds que ceux de sa rémunération.

Carte professionnelle: CPI 183052040000000006 - CCI du Var

Immatriculation au RCS numéro: 449 012 244 RCS Toulon